

COMPTE-RENDU

de la Réunion de la commission permanente Développement Durable 18 mars 2014 à La Défense

Participants:

Yves ROBICHON (responsable de la commission), Philippe SERGENT (expert de la commission), Marie-Jeanne MENRATH (ASCE 75 AC), Cédric TAJCHNER (ASCE 33)

Ordre du jour prévu

- 1. Communiquer avec les ASCE dans le cadre des réunions URASCE
- 2. Analyse du dossier candidature pour le congrès 2014
- 3. Prendre en compte le DD dans l'organisation de "La Culture en Fête"
- 4. <u>Mise au point des actions spécifiques DD avec un membre de la CPC désigné lors de la CPC du 13 février 2014</u>
- 5. Avis sur le Quiz
- 6. Point sur la mise à jour du site internet
- 7. Poursuite des travaux sur l'Agenda 21 de la FNASCE : bilan des actions avec pistes de travail pour le CDF

1. Communiquer avec les ASCE dans le cadre des réunions URASCE

Yves fait un retour sur sa rencontre avec les URASCE; Il ressort que le DD reste encore un domaine très confidentiel perçu plus comme une contrainte qu'une piste d'amélioration. La CPDD s'interroge pour savoir si les règles d'attribution sont bien connues par les URASCE. Yves propose de simplifier les règles et les dossiers afin d'ouvrir l'accès au DD à un maximum d'associations.

Lors des rencontres avec les URASCE, il faut : "rassurer les asce, les écouter, ne pas leur faire peur, les accompagner...". Ce doit être les objectifs de ces rencontres.

Celles-ci seront d'1h30-2h maximum. Les membres de la CPDD participant à ces rencontres contacteront les présidents d'URASCE pour l'organisation.

URASCE Centre : Philippe les rencontre le 15 avril 2014 (en binôme avec Yves), NB : Philippe y est allé seul.

URASCE Aquitaine : Gisèle et Cédric participeront le 20 mai 2014,

URASCE Nord-Picardie : Marie-Jeanne sera chargée de les rencontrer après avoir pris contact avec le président Dominique Habchi (date à définir), NB : date fixée le 19 mai, à Beauvais, y sont allés : Marie-Jeanne. Philippe et Yves.

URASCE Midi-Pyrénées : Gisèle et Cédric y participeront le 20-21 novembre 2014.

Yves informera les présidents d'ASCE de la démarche lors du congrès et proposera aux autres URASCE d'organiser des rencontres.

Il sera demandé à Gisèle de préparer un PPT pour la présentation aux URASCE sur la base du document préparé par Marie-Jeanne. Le document modifié est annexé au présent compte-rendu (en intégrant les éléments à mettre dans le PPT).

La commission reprend les documents (courrier aux associations, règles) pour le lancement de l'appel à projet (en annexe, reprise du courrier). Philippe communiquera prochainement à Yves (pour signature du courrier par la présidente) les règles et le dossier de candidatures modifiés. La diffusion sera assurée par Maryse.

2. Analyse du dossier candidature pour le congrès 2014

Le dossier de candidature pour la manifestation n'est pas recevable. Le volet DD n'ayant pas été identifié lors du dépôt de candidature (règles définies dans l'appel à projet). La CPDD retient cependant l'action humanitaire engagée dans le cadre du congrès. Après analyse de la CPDD, une aide financière de 250€ pourrait être apportée. Cette proposition sera présentée au CDF.

3. Prendre en compte le DD dans l'organisation de "La Culture en Fête"

Philippe s'interroge pour la mise en place d'un stand DD au niveau de la manifestation avec intégration de producteurs locaux, produits bio, etc.

La commission conclut qu'il sera difficile de s'organiser pour tenir un stand.

Cédric propose comme action de communication DD de réaliser un reportage sur le thème "DD manifestation éco-responsable" en identifiant les actions positives des asce et les pistes d'amélioration. Gisèle est chargée du reportage.

En parallèle, Gisèle et Cédric proposeront un concours du geste éco-responsable. Deux lots seront proposés : l'un sur l'approche éco-responsable (volet culturel et volet culinaire) la plus significative, l'autre sur l'originalité. Une règle du jeu sera proposée sous quinze jours.

4. <u>Mise au point des actions spécifiques DD avec un membre de la CPC désigné lors de la CPC du 13 février 2014</u>

En l'absence d'un membre de la CPC, ce point ne peut être abordé et est reporté ultérieurement. Après échanges, la CPDD propose de participer aux autres commissions pour présenter les démarches et trouver des asce/projets pour développer les actions (ex : développer le partenariat avec de l'artisanat local pour une UA). Yves est chargé d'aborder ce sujet avec les responsables des commissions.

5. Avis sur le Quiz

Le quiz devra être à destination de toutes les associations et pas seulement des ASCE (URASCE et FNASCE).

La question sur les locaux mutualisés sera remplacée par une question sur les évaluations des actions menées.

La question 1 sera remplacée par une enquête sur les attentes des adhérents.

Le questionnaire sera transmis en version pdf. Une "règle du jeu" est à rédiger pour expliquer qu'il s'agit d'une auto-évaluation (et non d'une enquête nécessitant un retour à la CPDD) et que l'objectif est d'ouvrir le débat lors d'un comité directeur et d'une réunion de bureau.

Gisèle est chargée de reprendre le questionnaire qui sera ensuite diffusé aux ASCE, aux URASCE et mis en ligne sur le site.

6. Communication : point sur le site internet DD de la FNASCE

Une mise à jour globale de la rubrique a été réalisée par Gisèle.

L'appel à projet et le guiz seront mis sur la page d'accueil avant le congrès.

7. Poursuite des travaux sur l'Agenda 21 de la FNASCE : bilan des actions avec piste de travail pour le CDF

Il est proposé que chaque membre de la CPDD définisse dix questions par axe dont la réponse sera soit quantifiable, soit stratégique. Ces questions devront correspondre aux engagements et actions définis dans l'Agenda 21. Un volet complémentaire devra être prévu pour la réponse du CDF.

La répartition est la suivante :

Axe 1 : Philippe Axe 2 : Gisèle Axe 3 : Cédric

Axe 4: Marie-Jeanne

Les productions seront à transmettre pour le 1er mai 2014.

Yves informera le CDF de la démarche. La liste des questions sera transmise au comité directeur préalablement au CDF après congrès.

Prochaine réunion : le 13 juin 2014 à Paris